



Vingt-cinq minutes chrono

La mission ministérielle sur les urgences était dans nos murs pour « écouter le malaise » (version officielle). Pour éteindre l'incendie, ils n'ont rien trouvé de mieux que de souffler sur les braises.

Le personnel des urgences et une représentation limitée des organisations syndicales étaient attendus en coup de vent de 9h55 à 10h40. Les urgences gynéco-obstétriques en grève depuis deux mois n'étaient pas invitées, malgré la demande de la CGT ! Ce temps était déjà limité pour aborder les problèmes, ça n'a pas été un coup de vent mais carrément « Dorian » qui était dans les murs, nous en sommes encore totalement décoiffés !

La mission a écouté les médecins, infirmiers, aides-soignants pendant 15 minutes avant de conclure en 10 minutes par un discours déjà rôdé et sans aucune proposition.

La seule chose relevée c'est « la vidéo surveillance, c'est une bonne idée. »

D'un côté le personnel dénonce le manque de moyens, d'un autre on nous répond : « vos problèmes c'est l'organisation ».

Aucune réponse sur la demande de suppression de la taxe sur les salaires qui permettrait de répondre aux revendications légitimes de tous les personnels.*

Le rapport est déjà écrit, avant même de nous écouter !

ATTENTION : à force de pavoiser et de s'accrocher à une majorité sourde et aveugle, le gouvernement pourrait rater la marche.

Cette visite, ce déni d'écoute, ne pourront que renforcer la détermination des personnels des urgences adultes, enfant et gynéco-obstétrique et le renvoi des problèmes sur les autres services, « c'est le problème des EHPAD », « c'est le problème des services d'aval » ne fera que les mettre eux aussi dans le mouvement.

La loi de financement de la sécurité sociale, va passer à l'assemblée dans les semaines qui viennent, des députés se sont engagés à déposer un amendement pour supprimer la taxe sur les salaires dans les hôpitaux (ce qui donnerait un souffle de 4 milliards pour notre fonctionnement)§.

Notre organisation vous donnera le nom de tous les députés qui voteront contre cet amendement.

Arrêtez d'étrangler l'hôpital public ! Plus de paroles, des actes !

* La taxe sur les salaires est une taxe perçue sur les hôpitaux, un impôt sur l'impôt en quelque sorte. Les mairies n'y sont pas soumises